

École Saints-Martyrs-Canadiens 9920, Parthenais Montréal, Québec H2B 2L4

Téléphone : (514) 596-5560 Courriel : stmartyrscsdm.qc.ca

Montréal, le 13 septembre 2023

Aux parents des élèves de la 1^{re} année du 1^{er} cycle





OBJET : Renseignements à transmettre aux parents en début d'année relativement à la nature et à la période des principales évaluations.

Chers parents,

Nous considérons important que vous soyez informés des moments de l'année où vous recevrez les communications, la répartition de compétences ainsi que la nature des principales évaluations.

Voici donc ces différentes informations :

Communications officielles de l'année 2023-2024							
Première communication écrite	O Vous recevrez cette communication le 13 octobre 2023. La 1 ^{re} communication servira à vous donner des informations sur le comportement et les attitudes de votre enfant depuis le début de l'année, ainsi qu'à vous renseigner sur le rendement scolaire en français et en mathématique.						
Premier bulletin	O Vous recevrez le premier bulletin de votre enfant le 23 novembre 2023. Pour ce bulletin, une rencontre parent-enseignant sera prévue pour tous les élèves. Les spécialistes seront également disponibles. Au 1 ^{er} bulletin, toutes les compétences indiquées dans le tableau plus bas seront évaluées. Ce bulletin représentera 20% du résultat final de fin d'année. Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 16 novembre 2023.						
Deuxième bulletin	O Vous recevrez le deuxième bulletin de votre enfant le 23 février 2024 . Pour cette communication, une rencontre parent-enseignant sera prévue pour certains élèves ciblés . Au 2 ^e bulletin, toutes les compétences indiquées dans le tableau plus bas seront évaluées. Le 2 ^e bulletin correspond à 20% du résultat final de fin d'année. Ce bulletin couvrira la période du 17 novembre 2023 au 16 février 2024.						
Troisième bulletin	O Vous recevrez le troisième bulletin de votre enfant le 20 juin 2024 . Pour ce bulletin, toutes les compétences seront évaluées et elles correspondront à 60% du résultat final de fin d'année. Dans ce bulletin, vous retrouverez également le résultat final de chacune des compétences disciplinaires. Ce bulletin couvrira la période du 17 février au 20 juin 2023.						

⊙ RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ÉVALUÉES À CHACUNE DES ÉTAPES

	Français Lire	Français Écrire	Français Communiquer oralement	Mathématique Résoudre problèmes	Mathématique Raisonnement	Anglais Mobiliser sa compréhension	Anglais Communiquer oralement	Musique	Arts plastiques	Éducation physique	Éthique et culture religieuse
1 ^{er} bulletin (20%)	X		X		X						
2 ^e bulletin (20%)	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X
3e bulletin (60%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
RÉSULTAT FINAL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Pour chacune des compétences disciplinaires indiquées par un X, un résultat chiffré sera indiqué dans le bulletin. De plus, un espace est prévu, pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant.

Autres commentaires :

Au premier et au troisième bulletin, la compétence Organiser son travail fera aussi l'objet de commentaires.

Voici la nature des principales évaluations qui auront lieu tout au cours de l'année scolaire :

Français, langue d'enseignement	 En lecture: Entrevues de lecture en cours d'étape; Exercices pour vérifier la fluidité et la compréhension en lecture; Quelques situations d'évaluation communes pour les 4 classes de 1^{re} année sont réalisées à chaque étape; Observations prises lors des lectures interactives. En écriture: À partir de la 2^e étape, les élèves développent des situations d'écriture et utilisent le code d'autocorrection; Environ deux fois par étape, une situation d'écriture plus élaborée est réalisée; Traces laissées dans différents outils de travail, dont le cahier d'écrivain et le cahier bilan. En communication orale: Observations prises lors des échanges spontanés en classe; Observations prises lors de la présentation de ses travaux en classe et durant les lectures interactives.
Mathématique	 Raisonner: Situations d'apprentissage et d'évaluation communes pour les 4 classes de 1^{re} année en cours et en fin d'étape; Grilles d'observations en lien avec les centres mathématiques et entretien individuel. Résoudre: Situations d'apprentissage et d'évaluation communes pour les 4 classes de 1^{re} année en cours et en fin d'étape; Grilles d'observations et participation au retour en groupe sur les situations vécues.
Anglais (enseigné par un spécialiste)	 Tout au cours de l'année, l'élève se familiarisera avec la langue et la culture anglophone par le biais de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève écoute, imite, chante, interprète, communique, participe aux chansons et comptines ainsi qu'aux passages répétitifs des histoires. À la fin de chaque cours, l'enseignante consigne ses observations dans les grilles d'observations. L'élève évalue aussi ses progrès à l'aide des autoévaluations.
Science et technologie	Selon le programme de formation de l'école québécoise, différentes composantes de cette compétence disciplinaire doivent être enseignées au 1 ^{er} cycle, mais les éléments de la compétence ne font pas l'objet d'une évaluation.
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Selon le programme de formation de l'école québécoise, différentes composantes de cette compétence disciplinaire doivent être enseignées au 1 ^{er} cycle, mais les éléments de la compétence ne font pas l'objet d'une évaluation.
Éthique et culture religieuse	 Grilles d'observations des travaux et des activités en cours d'étape Participation lors des échanges faits en classe
Musique (enseigné par un spécialiste)	 Tout au cours de l'année, les élèves feront des exercices musicaux (étude du rythme, exercices vocaux, apprentissage de chansons, initiation au xylophone, accompagnement des chansons avec différents instruments de percussion, jeux de reconnaissance auditive, etc.). À travers ceux-ci, l'enseignant utilisera des grilles d'observation pour évaluer les élèves. En musique, une des compétences est d'être capable d'apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades. Cela sera évalué à l'aide d'une grille d'appréciation et de discussions avec les élèves.
Arts plastiques (enseigné par un spécialiste)	 Tout au cours de l'année, les élèves apprendront différentes techniques en arts plastiques. Les élèves seront donc évalués à partir des œuvres qu'ils auront réalisées. La maîtrise de la technique et le respect des consignes seront les deux principaux critères retenus. En arts plastiques, une des compétences est d'être capable d'apprécier des œuvres d'art, ses réalisations et celles de ses camarades. Cela sera évalué à l'aide d'une grille d'appréciation et de discussions avec les élèves.
Éducation physique (enseigné par un spécialiste)	 À l'aide de grilles d'observations, les enseignants évaluent les compétences des élèves à réaliser des exercices de mise en forme (corde à danser, course, réchauffement, etc.). Aussi, par le biais d'ateliers, les enseignants observent le développement des habiletés motrices; les compétences à interagir individuellement et en grand groupe (jeux collectifs) sont également prises en considération.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Le directeur, Christian Lacombe